



L'esprit coopératif,
ça change l'immobilier.

ORPI France Gestion

PRESTATIONS			HONORAIRES HT <i>(montant, base de calcul, taux)</i>
GESTION LOCATIVE	Gestion courante <i>(à la charge du bailleur)</i>		10,00 %
	Prestations particulières <i>(à la charge du bailleur)</i>	Garantie des Loyers Impayés	2,50 %
		Forfait Admnistratif	2,50 €/mois par lot
		Aide à la déclaration fiscale	90,00€
		Vacations horaires (expertises, sinistres, suivi de dossier, subventions, représentation du Mandant...)	90,00 €/heure
		Honoraires suivi travaux	3 % du montant TTC
LOCATION	Honoraires Etat Des Lieux (par partie Propriétaire et Locataire)		2,50 €/m²
	Honoraires part Propriétaire		Plafond Loi ALUR
	Honoraires part Locataire		Plafond Loi ALUR
	Honoraires entremise (à la charge du Propriétaire)		350,00€
	Honoraires code civil / parking		1 mois de loyer CC + TVA
	Honoraires baux commerciaux - charge preneur		30 % du loyer annuel HT HC
	Honoraires renouvellement baux commerciaux - charge preneur		au réel sur note d'honoraires
	Rédaction avanant au bail habitation (par partie Propriétaire et Locataire)		90,00€
	Forfait renouvellement bail habitation (par partie Propriétaire et Locataire)		90,00€
			<i>tarif en vigueur au 24/09/2024</i> TVA au taux en vigeur